



**CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE  
DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2021 A 19H00  
A LA SALLE COMMUNALE DE VISSOIE**

**Sous réserve de nouvelles restrictions de la Confédération  
en lien avec le COVID-19**

1. Ouverture de l'Assemblée et nomination des scrutateurs.
2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 14 juin 2021
3. Message du Président.
4. Présentation de la planification financière 2022-2025.
5. Crédit d'investissement de 5 millions, relatif à la construction d'une nouvelle structure d'accueil.
6. Présentation et adoption du budget 2022.
7. Divers.

Un fascicule succinct du budget sera distribué prochainement à tous les ménages.

Le budget 2022, comprenant la planification financière 2022-2025 et l'information sur le crédit d'investissement, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 14 juin 2021 sont à la disposition des citoyennes et citoyens dans les différents bureaux, pendant les heures officielles d'ouverture, dès le jour de cette parution et jusqu'à la réunion de l'Assemblée primaire et peuvent également être consultés sur le site de la Commune d'Anniviers ([www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)) :

Le Conseil municipal

*PS : Le port du masque sera obligatoire à l'assemblée*